

FLOTTES AUTOMOBILES – JUIN 2008 :

Location longue durée DCS Fleet lance le service « Privilège Mobilité »

Un nouveau service « prise en charge de véhicule » en cas de révision ou de rappel constructeur pour les utilisateurs VIP vient de voir le jour chez le loueur longue durée DCS Fleet, désormais filiale de LeasePlan.

Baptisé « Privilège Mobilité », ce nouveau service garantit aux clients VIP de DCS Fleet (membres des comités de direction ou tout salarié auquel l'entreprise souhaite offrir ce privilège) la mise à disposition d'un véhicule et la prise

en charge des opérations liées en cas de révision ou de rappel constructeur. Pour être pris en charge dans le cadre de cette prestation, il suffit au collaborateur de contacter le Call utilisateur de DCS Fleet. Les chargés d'assistance du loueur passent alors à l'action en organisant les opérations suivantes : prise de rendez-vous avec le prestataire, enlèvement du véhicule, suivi des opérations prévues et enfin, restitution du véhicule nettoyé de fond en comble. Développé en partenariat avec le RAC,

filiale française du Royal Automobile Club spécialisée dans l'assistance et la gestion des accidents automobiles, ce nouveau service n'est pour l'instant disponible qu'à Paris et en région parisienne, à Lyon, Marseille et Toulouse. Il devrait cependant être étendu au reste de la France tout au long de l'année. A noter enfin que « Privilège Mobilité » complète la gamme de services de mobilité de DCS Fleet : soit les prestations Assistance et Véhicule Relais et Véhicule de remplacement.

Décision-Achats.fr :

http://www.decision-achats.fr/Breves/ConsultBreve.asp?ID_Article=24830&t=DCS-Fleet-lance-un-service-d-assistance-pour-les-VIP

Les actualités

Abonnez-vous
à la newsletter

AUTOMOBILE : service



DCS Fleet lance un service d'assistance pour les VIP



13/05/2008



DCS Fleet renforce sa gamme de services de mobilité. Le spécialiste de la gestion de flotte a lancé, à la mi-mai, "Privilège mobilité", un service de prise en charge d'un véhicule et de mise à disposition d'un véhicule de remplacement en cas de révision ou de rappel constructeur. Destiné aux VIP, ce service permet, sur simple appel, une prise en charge complète du collaborateur : prise de rendez-vous avec le prestataire, enlèvement du véhicule, suivi des opérations prévues, restitution du véhicule propre. Dans un premier temps, la zone de couverture comprend Paris et sa région, Lyon, Marseille et Toulouse. Tout au long de l'année, DCS Fleet a prévu d'étendre ce service au reste de la France.



Le journal de l'Automobile :

<http://www.journalauto.com/infos/article.asp?idarticle=6353>



DCS FLEET LANCE LE SERVICE "PRIVILÈGE MOBILITÉ"

FLOTTES

6/6/2008 

La filiale de LeasePlan propose désormais de s'occuper de toutes les opérations de prise en charge d'un véhicule en cas de révision ou de rappel constructeur. Ce nouveau service, développé en partenariat avec la société RAC France, s'adresse à une clientèle VIP.

DCS Fleet a décidé de venir en aide aux cadres dirigeants pressés avec "Privilège Mobilité". En effet, ce nouveau service leur permet de sous-traiter toutes les opérations liées à l'entretien et à la réparation de leur véhicule moyennant un forfait mensuel d'un peu moins de 30 €. "Il leur suffit pour cela de contacter une plate-forme d'assistance que nous avons mise en place avec la société RAC France", indique Emmanuel Foreau, directeur commercial et marketing de DCS Fleet France. Ensuite, et bien sûr selon la problématique en question (rappel constructeur, contrôle technique, gestion de sinistres, par exemple), l'entreprise spécialiste de la location longue durée et de la gestion de flottes prend en charge toutes les opérations nécessaires : prise de rendez-vous avec un prestataire, enlèvement du véhicule, suivi de la prestation et restitution du véhicule, notamment. "Si l'ensemble des opérations est coordonné par notre partenaire, nous pouvons aussi les suivre grâce à un extranet", poursuit Emmanuel Foreau.

200 VÉHICULES À LA FIN 2008

Lancé il y a quelques semaines seulement sur Paris, Lyon, Marseille et Toulouse, ce nouveau service a déjà convaincu une dizaine de clients utilisateurs totalisant une cinquantaine de véhicules. "Nous tablons sur 25 clients et 200 véhicules à la fin 2008, révèle le directeur commercial et marketing de DCS Fleet France. Nous avons aussi prévu d'étendre notre nouveau service sur Lille, Strasbourg et Rennes. Bref, toutes les régions françaises où les hauts profils sont relativement nombreux." A terme, DCS Fleet souhaite aussi que son activité soit équitablement répartie entre les grands comptes et les PME/PMI (les premiers entrent aujourd'hui dans son chiffre d'affaires à hauteur de 65 %). D'ici là, DCS Fleet et LeasePlan devraient s'être définitivement rapprochées, l'ex-filiale de Mercedes-Benz Financial Services ayant récemment été reprise par LeasePlan. "Le rapprochement devrait être effectif dans les trois ans", conclut Emmanuel Foreau.

Photo : Emmanuel Foreau, directeur commercial et marketing de DCS Fleet France.

Armando Dias



**DECouvrez
GRATUITEMENT**
le JOURNAL DE L'AUTOMOBILE

[cliquez ici](#)



L'Automobile & L'Entreprise :
<http://www.automobile-entreprise.com/DCS-Fleet-bichonne-ses-clients-VIP,203>


L'Automobile & L'Entreprise
Le magazine des gestionnaires de parcs

Toute l'information pour les gestionnaires de parcs automobiles

Actualités | Fiscalité | Agenda | Au volant | L'Obs' des Flottes | Trophées

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Services](#) >

Mercredi 21 mai 2008

■ DCS Fleet bichonne ses clients VIP

par Damien CHALON

Alors que son rachat vient d'être finalisé par LeasePlan, DCS Fleet n'en poursuit pas moins son activité et lance un nouveau service de prise en charge de véhicule pour ses clients VIP. Baptisé " Privilège Mobilité ", ce service prévoit la mise à disposition d'un véhicule et la prise en charge des opérations liées en cas de révision ou de rappel constructeur. Sur simple appel, DCS Fleet prend entièrement en charge le collaborateur et l'organisation des opérations (prise de rendez-vous avec le prestataire, enlèvement du véhicule, suivi des opérations prévues, restitution du véhicule propre). Privilège Mobilité est proposé sur Paris et la région parisienne, Lyon, Marseille et Toulouse. Il devrait être étendu à la France entière rapidement. Ce service a été développé en partenariat avec le RAC, filiale française du Royal Automobile Club, spécialisé dans l'assistance et la gestion des accidents automobiles.



RelationClientmag.fr :

http://www.relationclientmag.fr/Breves/ConsultBreve.asp?ID_Article=24830&Print=1&t=DCS-Fleet-lance-un-service-d-assistance-pour-les-VIP



Centres d'Appels
RelationClientmag.fr
Stratégies, canaux, technologies
[Imprimer](#) | [Retour](#)

Automobile : service
DCS Fleet lance un service d'assistance pour les VIP
13/05/2008

DCS Fleet renforce sa gamme de services de mobilité. Le spécialiste de la gestion de flotte a lancé, à la mi-mai, "Privilège mobilité", un service de prise en charge d'un véhicule et de mise à disposition d'un véhicule de remplacement en cas de révision ou de rappel constructeur. Destiné aux VIP, ce service permet, sur simple appel, une prise en charge complète du collaborateur : prise de rendez-vous avec le prestataire, enlèvement du véhicule, suivi des opérations prévues, restitution du véhicule propre. Dans un premier temps, la zone de couverture comprend Paris et sa région, Lyon, Marseille et Toulouse. Tout au long de l'année, DCS Fleet a prévu d'étendre ce service au reste de la France.

